La guerre aux arbres

Parmi les cris d'alarme qu'on entend pousser de temps en temps — et il y a des raisons, malheureusement, pour qu'on en pousse beaucoup — on discerne parfois celui-ci : « Gare aux déboisements ! » Car, il n'y a pas à dire, nous sommes des déboiseurs féroces. Les arbres font comme les mœurs antiques, comme la politesse, comme les scrupules : ils s'en vont. Et les forêts éperdues reculent de toutes parts devant la cognée civilisatrice qui chaque jour jette sur le sol, en quelque coin du monde, quelques-uns des plus vénérables et des plus centenaires de leurs géants.

L'homme veut du bois pour son feu, du bois pour ses meubles, du bois pour ses demeures, du bois même pour les échafaudages de ses édifices en pierre ou en fer. Les progrès modernes, y compris l'emploi du métal et de la houille, n'ont fait que multiplier les besoins du bois. Il faut du bois pour les traverses de chemin de fer, du bois pour les poteaux de télégraphes, du bois pour la consolidation des galeries de mines, du bois pour le pavé des villes, du bois pour les allumettes, du bois pour la construction des wagons et l'aménagement intérieur des grands paquebots. Il faut enfin du bois pour la pâte à papier, dont il se fait une consommation de plus en plus intense ; et toutes ces transformations de la matière ligneuse ne peuvent s'accomplir sans avoir comme contre-partie des destructions immenses de forêts, rendues plus terribles par la connaissance à peu près parfaite que nous avons désormais du globe, et par les moyens dont l'industrie dispose pour diriger l'abatage avec vigueur.

Aussi des critiques malicieux disent-ils à ceux qui prennent la défense des arbres : « Vous combattez le déboisement, très bien ; mais de quelle matière ? Eo écrivent des livres ou des articles, qui sont imprimés sur du papier fourni par le déboisement. » Tirez-vous de là, si vous le pouvez !

L'esprit d'association, il faut le reconnaître, n'a pas négligé cette branche — branche au sicl le mot propre. — De même qu'il s'est créé une Société pour protéger les animaux, il s'en est créé une autre pour sauvegarder les végétaux. La « Société des amis des arbres » s'est donné pour mission de déraciner le préjugé de ceux qui déracinent ; elle cogne sur ceux qui abusent de la cognée. Chacun de ses membres, par principe, doit planter au moins un arbre dans sa vie. C'est peu, mais c'est un principe. Savants, poètes, ingénieurs, agriculteurs, pisciculteurs même, se rencontrent dans ce mouvement. Quand les bois s'en vont, l'eau s'en va ; quand les bois s'en vont, la terre s'en va ; quand les bois s'en vont, la poésie s'en va. Quand les bois s'en vont, des inondations et des catastrophes arrivent ; les collines perdent leurs muscles pour ne plus garder que leurs os ; le climat change, comme en l'a constaté, depuis un demi-siècle, dans certaines régions du Far-West trop complètement livrées à la hache. Aussi, tout le monde est intéressé à reboiser, *en général*, ce qui n'empêche pas une foule de gens de déboiser toujours, parce qu'ils y sont intéressés, eux, *en particulier*.

Et puis, en cette matière comme en tout d'autres, se vérifie le mot mélancolique de Tacite : « Les remèdes sont plus lents que les maux. » Il faut quelques minutes pour abattre un arbre ; il faut une vie d'homme pour le remplacer. Ceux qui s'attellent avec courage à l'œuvre du reboisement sont parfois mal récompensés de leurs méritoires efforts. La dent des moutons et des chèvres guette le jeune plant dès sa naissance. Grandit-il ? C'est l'incendie ; c'est le pillage. Les malandrins savent fabriquer du bois mort avec du bois vert, et combien de promeneurs, admis par tolérance à parcourir des bois privés, trouvent trop pénible l'effort qui consiste à mettre le pied sur une allumette qu'ils viennent de jeter par terre ! De là des désastres qui découragent les meilleurs. Enfin, quand un bois est bien aménagé, survient la mort du propriétaire, et le code civil se dresse alors, avec son partage égal, qui désorganise tout. Ou morcelle, ou *réalise*, c'est-à-dire qu'on coupe et qu'on détruit, au grand bénéfice des hommes de loi et des bûcherons, mais au grand dam de l'œuvre si laborieusement créée par la génération précédente et du pays tout entier.

Victor de Laprade, un oublié dont on commence à reparler, et dont on reparlera encore, a pleuré, en des strophes émues, *La mort du chêne*. Hélas ! nous en avons vu mourir des choses antiques ! Non seulement les géants de la forêt qui abritaient des troupes de touristes sous leur ombre, mais des institutions longtemps pleines de sève et de force, et sous lesquelles se pressaient les sociétés chrétiennes pour défier les orages de la vie. La hache des révolutions a couché sur le sol bien des cadavres. Notre devoir à nous, bien ingrat, bien austère, est de replanter, de veiller sur les semis, d'empêcher les défrichements nouveaux. Car les coupes continuent, et la cognée ne cesse de chercher des victimes. Il n'y a plus maintenant qu'une forêt qu'on respecte : celle des abus. Celle-là, par exemple, devient inextricable, et elle seule restera vierge au monde quand toutes les autres seront dépecées de fond en comble et transpercées de part en part.

Dalco.

LES MINEURS DE LA LOIRE

Les Compagnies des mines du bassin de la Loire viennent de faire savoir à leurs ouvriers par voie d'affiches, que la sentence arbitrale Ballot-Beaupré n'ayant plus d'effet à partir du 1er juillet, elles ne pouvaient maintenir la prime de 8 % distribuée pendant les six derniers mois.

Les Compagnies accordent jusqu'à nouvel ordre à leurs ouvriers une prime de 1 1/2 % de leur salaire avec maximum de 0 fr. 10 et minimum de 0 fr. 05 par journée de travail.

LES SYNDICATS JAUNES

Un Syndicat jaune vient de se constituer à Montpellier pour combattre le mouvement révolutionnaire ouvrier et défendre la liberté du travail. Dans une réunion tenue par les membres de ce Syndicat, l'ordre du jour suivant a été voté :

Les ouvriers de toutes corporations, après avoir entendu les explications fournies par M. Sabatier, délégué de l'Union du travail, sur le mouvement syndicaliste indépendant et les avantages à obtenir par ledit mouvement, par la réconciliation du travail et du capital, l'engagent à faire de l'active propagande pour amener de nouveaux adhérents au Syndicat.

Reconnaissant, en outre, la nécessité de s'unir pour la défense des intérêts corporatifs et la sauvegarde de la liberté du travail, repoussant énergiquement tous les actes de violence et d'intimidation employés en masse ouvrière par les meneurs de grèves généraux ; font appel à leurs camarades de travail, les engageant à s'unir autour du drapeau syndicaliste indépendant, seul moyen d'arriver à l'amélioration du mouvement ouvrier par l'application des statuts économiques et sociales.

UNE AFFAIRE D'ESPIONNAGE

M. Morède, commissaire spécial, continue son enquête à Ouessant au sujet de l'affaire d'espionnage. Il pense avoir mis la main sur un homme qui n'en est pas à sa première affaire d'espionnage. On connaîtra dans quelques jours la véritable identité d'Ellis.

Les fouilles et constructions d'Ouessant sont maintenant gardées jour et nuit, et il est impossible d'y pénétrer.

Un deuxième individu, sûrement doublé celui qui a été aperçu à Kerbaon, accompagnait Ellis pendant le temps qu'il passa à Ouessant, en mars et avril dernier. Tous deux sortaient furtivement la nuit de leur hôtel et ne rentraient qu'au matin. Ils avaient ainsi tout le temps nécessaire pour visiter les travaux souterrains qu'on achevait en ce moment, ces travaux n'étaient, en effet, pas gardés la nuit.

On espère arriver sous peu à l'arrestation du complice d'Ellis.

ÇA & LA

Morts d'hier

M. Edmond Duval, ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite, à Paris. — M. Anatole de Barthélemy, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 84 ans, à Paris. — M. Remblé, maire de Lignéz, conseiller général de la Vienne.

Œuvres sociales à Toulouse

Dimanche, dans une réunion d'hommes d'œuvres, M. Augé a exposé la nécessité de créer une Bourse du travail indépendante pour procurer aide morale et matérielle aux travailleurs et faciliter l'accord entre le capital et le travail. M. Augé a montré les bienfaits de cette création et les services à rendre.

M. Pla, ex-inspecteur primaire, a annoncé la création d'un Syndicat des membres de l'enseignement libre dans le but de défendre leurs intérêts professionnels, l'amélioration de leur condition, la création et l'entretien des liens fraternels entre leurs membres.

Le siège du Syndicat est 17, rue Sainte-Ursule, à Toulouse.

Congrès de Vétérans

Un Congrès des Vétérans des armées de terre et de mer du Midi de la France, se tiendra à Bordeaux les 6, 7 et 4 juillet. Parmi les questions à l'ordre du jour figurent les retraites des Vétérans, et les représentations des sections départementales au Conseil général à Paris.

Vingt-six départements doivent être représentés à ce Congrès.

Le monument de Planceneoit (Waterloo)

Les membres de la *Sabretache*, au nombre de 40, assistent à l'inauguration du monument de Waterloo, l'*Aigle expirant* de Gérôme.

Outre MM. E. Detaille et Henry Houssaye, sont présents : MM. Gouzéron et Paul Le Roux, sénateurs ; le commandant Martin ; le vicomte d'Harcourt, ancien secrétaire du maréchal de Mac-Mahon ; le général baron Baillod ; le baron du Graudmaison, député de Meuse-et-Loire ; le colonel de Lanuoy, le comte Lemannir, etc.

Les premiers trains du matin ont amené une foule énorme, dont beaucoup de Français, de Bruxelles et des environs. Ils portent au chapeau une cocarde tricolore. La foule s'est dirigée, soit à pied, soit par les tramways vicinaux, vers Plancenoit.

Les villages des environs de Waterloo sont pavoisés aux couleurs françaises et belges. Le temps est splendide.

Notre correspondant de Bruxelles, qui assiste à l'inauguration, enverra demain quelques détails.

Les sénateurs français en Argentine

A Buenos-Ayres, le président et les membres du Sénat ont offert hier soir un banquet à M. Calvet, sénateur français, qui, on le sait, est actuellement en mission auprès de quelques gouvernements sud-américains.

M. Quirino-Costa, vice-président de la République, a porté un toast à la santé du président Loubet et à la nation française.

M. Calvet a bu à la santé du général Roca dont il souhaite de voir la présidence s'achever au milieu de la paix.

ÉCHOS DE PARTOUT

Les 2 et 3 juillet auront lieu à Rennes une fête des Fleurs, avec grand cortège historique représentant Rennes à travers les siècles, illumination de la ville, lancement de ballon, etc.

M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique, doit présider au grand Congrès international d'otologie, qui se tiendra à Bordeaux du 1er au 6 août.

La liste des 224 candidats admis à subir les épreuves orales du concours d'admission à l'Institut national agronomique a paru à l'*Officiel*.

Le duc d'Alençon est arrivé hier à Lechon.

La germanisation en Alsace-Lorraine. En 1902, 30 000 jeunes gens devaient se présenter au recrutement, il ne s'en est présenté que 16 000, ce qui donne 46 % d'émigrés ou de réfractaires.

Le bédéive d'Égypte, venant de Vienne, est en route pour Paris.

Le prince héritier Danilo représentera son père, le prince de Monténégro, aux fêtes du couronnement à Belgrade, le 14 du 6 août.

GUERRE & MARINE

EN EXTRÊME-ORIENT

Le croiseur *Montcalm* a quitté Saïgon à destination de Hong-Kong, où il arrivera dans les premiers jours de juillet avec le 1re division.

La croiseur-porte-torpilleurs *Foudre*, actuellement à Saïgon, partira le 5 juillet pour Singapore.

LE CROISEUR « DESAIX » EN MISSION

Le croiseur *Desaix*, dont nous avons signalé l'arrivée à Toulon, a appareillé ce matin faisant route pour La Goulette.

Ce croiseur, battant pavillon du contre-amiral Antoine, commandant la division légère de l'escadre de la Méditerranée, ira prendre le bey de Tunis et le ministre de France, qui débarqueront à Toulon pour se rendre à Paris, où ils assisteront à la revue du 14 juillet.

TRIBUNAUX

LE NOUVEAU BATONNIER

Aujourd'hui a eu lieu l'élection du bâtonnier de l'Ordre des avocats. Me Bourdillon a été élu au premier tour par 206 voix sur 416 votants.

POUR NE PAS DÉPLAIRE A SON MINISTRE

Nous avons conté, sous ce titre, que M. Duchatel, pédicure à Paris, qui est divorcé avec sa femme, demandait à la 1re Chambre civile d'ordonner à celle-ci, qui a la garde de la jeune fille née du mariage, de l'enlever de l'institution religieuse où elle l'avait placée et de la mettre dans une institution laïque.

M. Duchatel donnait comme motif à sa demande que l'éducation donnée à sa fille était de nature à déplaire à son ministre et à nuire à son avancement.

Le motif n'a pas paru suffisant au tribunal. Il a débouté le pétitionnaire. La mère, dit le jugement, a tout droit de placer l'enfant où bon lui semble.

OU VONT LES FUSILS GRAS ?

Un petit procès, sans aucun intérêt, du reste, qui se plaidait en appel, nous l'a révélé :

50 000 fusils Gras vendus 3 fr. 50 par le gouvernement français sont vendus 6 fr. 50 à un second acheteur qui les revendus à son tour 15 francs, et le troisième achète les 4 revendus à des Abyssins, mais on ne sait, cette fois, à quel prix.

LA LOI SUR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Il y a à Paris des ouvriers de divers professions qui sont, en même temps, marchands de vin et chez lesquels se réunissent leurs compatriotes de la même profession.

C'est souvent à eux que s'adressent les patrons qui ont besoin d'ouvriers de leurs catégories, et à eux également qu'ils remettent les salaires de ces derniers. Mais les marchands de vins ne retiennent sur ces salaires que le montant des avances qu'ils ont faites à leurs clients et rendent intégralement le reste à ceux-ci.

Néanmoins, en agissant de la sorte, ils s'exposent à encourir une certaine responsabilité. C'est ainsi que la 4e Chambre civile, malgré une plaidoirie très serrée de Me Willm, vient de déclarer un débitant responsable d'un accident de travail survenu à un ouvrier embauché chez lui dans les circonstances ci-dessus.

L'EMPOISONNEMENT DE MARSEILLE

Hier, M. de Poussel, juge d'instruction, a procédé à l'interrogatoire définitif de Mme Massot. En dépit du rapport des experts bordelais concluant à l'empoisonnement, Mme Massot a persisté dans son premier système de défense. Suivant elle, Edouard Hubac lui aurait bien écrit d'empoisonner son mari, mais, tout en lui laissant croire qu'elle consentait à accomplir ce crime, elle se serait entièrement gardée de mettre les projets de son ami à exécution.

Le dossier étant complet sera envoyé demain à Aix au Parquet du procureur général.

D'ALGER A TOMBOUCTOU

L'explorateur Voulet vient de recevoir de son ancien compagnon, M. Villatte, missionnaire de la Société de géographie, une très intéressante lettre indiquant avec précision les premiers résultats de la jonction Alger-Tombouctou, effectuée par la commandant Lapérine, commandant supérieur des oasis sahariennes, au-devant duquel s'était portée de Tombouctou la colonne du capitaine Thevenet, jonction que nous annoncions dernièrement.

Cette jonction s'est faite au puits de Timiskouine, le 18 avril, par 20° 18' de latitude Nord ; puis M. Villatte a atteint avec le détachement un point situé par 19°27' de latitude Nord et 1°30' de longitude Est. Le détachement a ensuite rebroussé chemin et a repris la route du Nord.

M. Villatte compte rejoindre In-Salah en passant par les points de Abasta, Taman-Ghacest, Tit, Inamejel et le Abegger.

Il annonce, en outre, que l'adrar des Ifoghas est un grand plateau granitique de 800 mètres d'altitude avec des collines de 300 à 400 mètres d'élévation au-dessus de ce plateau.

MISSION D'ÉTUDES AU MAROC

Une mission d'études et d'exploration commandée par le marquis de Segonzac, ne tardera pas à s'embarquer pour le Maroc.

M. Louis Gentil, le jeune et savant maître de conférences de la Sorbonne qui a dressé la carte du Sud-Oranais ; M. René de Flotte de Requevaire, l'éminent cartographe du Maroc ; M. Zenaghi Abd-el-Aziz, répétiteur à l'Ecole des langues orientales ; M. Bonifis, répétiteur de berbère à l'Ecole supérieure des lettres d'Alger, seront les collaborateurs du marquis de Segonzac, qui va retourner pour la quatrième fois dans le Bled-es-Siba.

Ce voyage ne fera sous le patronage de nombreuses sociétés savantes, industrielles et financières.

La mission se propose de déterminer la carte politique et religieuse du Maroc inconnu, et aussi de faire l'inventaire économique de ce pays d'avenir, ouvert à l'activité française.

CHASSE AUX NOUVELLES

NOTRE OBSERVATOIRE

MARDI 28 JUIN

Baromètre. — Les fortes pressions se trouvent ce matin sur l'ouest de l'Europe ; elles s'étendent jusqu'à l'Autriche. La dépression du nord-est du continent se comble en restant stationnaire ; une entre en approche de l'Irlande.

A Paris, ciel nuageux, pluie.

Le vent est faible de l'est sur les côtes de la Manche et de l'Océan, il est faible et variable en Provence.

Des pluies sont tombées dans le nord du continent et en France, le temps a été beau.

La température s'est élevée dans l'ouest et le nord du continent ; elle était ce matin de + 8 à Christiansund, + 14 à Lyon, + 15 à Paris, + 21 à Biarritz, + 22 à Alger, + 27 à Palermo, + 14 au mont Aigoual et 16 à Ventoux, + 8 au Puy-de-Dôme et au Mont-Dorée.

Probabilités : Le temps et la température vont se modifier ensuite ; pluie probable. A Paris, hier, température.

Mercredi 26 juin, pluie toute la journée.

Durée du jour : 17 h. 30.

Lever du soleil : 4 h. 1. Coucher : 8 h. 31.

Lever de la lune : 3 h. 50. Coucher : 0 h. 42.

DÉPARTEMENTS

Côte-d'Or. — Un serpent dans un œuf. — M. Coron, courrier de la poste à Beaune, en allant une omelette, a trouvé dans un œuf un serpent vivant d'environ 6 centimètres de long.

Il l'a porté chez M. Blandin, pharmacien, qui l'a conservé dans l'alcool.

Meuche. — Fraisiers phénomènes. — M. Maurot-Desbuissons, jardinier à Valognes, rue des Capucins, possède en ce moment deux pieds de fraisiers qui ne sont pas ordinaires. L'un d'eux ne compte pas moins de 110 fraises, bien qu'il soit presque entièrement à l'ombre d'un arbre fruitier qui l'empêche d'en gêné dans sa production. L'autre compte 260 fruits.

On signale d'autre part, au cas à peu près semblable près de Coutances.

M. Alphonse Quesuel, jardinier chez M. de Mees, à Savigny, prodigue ces soins à plusieurs pieds de fraisiers qui ont chacun une moyenne de 160 à 170 beaux fruits. Tous sont de nature à pouvoir mûrir et quelques-uns même ont 20 centimètres de circonférence !

Bièvre. — Heurté par une voiture. — On nous écrit de Nevers :

Pierre Martin, 27 ans, domestique chez M. Jouanin, à Fâches, conduisait un matériel d'enbergiste à Saint-Jean-aux-Amognes. A la descente des bois de Pilly-Chevannes, la jument de devant prit peur et s'emballa.

Le charretier, qui était monté sur le voiture, fut précipité à terre et tomba sous les roues. On le releva avec des blessures graves. Après les premiers soins, il fut transporté à l'hospice de Nevers où il succomba samedi matin. Le malheureux était marié depuis quatre mois.

Gers. — Sous-officier noyé. — On nous écrit de Mirande :

Ces jours derniers, un jeune sous-officier du 23e de ligne s'est noyé dans la Baïse à l'endroit du Batardeau. Ne sachant pas suffisamment nager, ce jeune homme perdit pied ; en vain, deux de ses camarades cherchèrent-ils à le sauver. Deux heures après, on retrouva son cadavre à 2m,60 de profondeur.

Var. — Forêts en feu. — Des troupes ont été envoyées de Draguignan pour combattre l'incendie des forêts de l'Estérel.

On craint qu'il n'y ait des victimes parmi les habitants exerçant la profession de charbonniers.

Gard. — Noyé. — Dimanche matin le nommé Joseph Clemon, âgé de 18 ans, demeurant à Chusclan, était occupé à placer des appareils de pêche sur les bords de le Cèze, non loin de son habitation. Ayant fait un faux pas, il tomba et s'évanouit dans sa chute. On le trouva quelques instants après ne donnant plus signe de vie.

Haute-Savoie. — Tombé dans un ravin. De notre correspondant de Saint-Julien :

Daniel Perillat, 78 ans, cantonnier en retraite dans le forêt de Monet, commune du Petit-Bornand, descendant en compagnie de plusieurs personnes des bilots du sapins, a été entraîné au fond d'un ravin de 60 mètres. La mort a été instantanée.

Pas-de-Calais. — Assassinat. — Charles-Louis Huyghes, 29 ans, ouvrier briquetier, né à Passchendaëln (Belgique), a été arrêté et emprisonné à Saint-Omer sous l'inculpation d'avoir, dans la nuit de dimanche à lundi, à Campagne-les-Wardrecques, tué, d'un coup de couteau au cœur, le sieur Jules-Henri Biaret, 26 ans, ouvrier de ce pays.

Côtes-du-Nord. — Accidents. — De notre correspondant de Guingamp :

Hier, Léon Jean, cultivateur à Plouisy, a été pris entre deux voitures, rue des Cantons. Une des voitures lui a passé sur le corps. L'état du blessé est grave.

Le même jour, rue Montbareil, Mme Bréhan, octogénaire et infirme, renversée par un chariot-banc, a eu le crâne fracturé.

Eure. — Fillette noyée. — De notre correspondant de Bernay :

A Dangu, les deux fillettes de M. Titaine, cantonnier de la Compagnie de l'Ouest, jouaient dans un bateau amarré sur la rivière l'Epte à Dangu, quand la plus jeune, par suite d'un faux mouvement tomba à l'eau. L'autre fillette essaya en vain de la rattraper ; n'y pouvant parvenir, elle courut chercher sa sœur aînée, Albertine Titaine, qui, en essayant de ramener sa sœur avec une perche, perdit l'équilibre et tomba dans la rivière.

Entendant les cris poussés par les enfants, M. Leroy, propriétaire, accourut et put retirer de l'eau la plus jeune qui revint à elle ; l'aînée avait cessé de vivre.

ÉTRANGER

Etats-Unis. — Explosion dans une usine. — A Philadelphie, un incendie s'est déclaré à la suite de l'explosion de pièces d'artifice dans l'usine de la Compagnie Diamond Light Supplied. Sur 20 ouvriers employés au 3e étage, on n'en a retrouvé que deux. Plusieurs pompiers ont été blessés.

Transvaal. — Déraillement. — Une locomotive a déraillé, samedi dans la section située au chemin de fer de Delagoa-Bay, au Transvaal. Plusieurs des wagons qu'elle remorquait ont quitté les rails.

Le mécanicien, le chauffeur, sont indigènes. Trois voyageurs ont été tués. Il y a eu de nombreux blessés.

Petite correspondance. — *P. J., à C.* — Demandez catalogue de Gudet, éditeur de musique, 83, rue du faubourg Saint-Denis ; vous y trouverez ce que vous désirez.

MAGISTRATS BELGES AU CONGO

De notre correspondant particulier de Bruxelles, le 27 juin :

J'apprends de bonne source que le ministre de la Justice a l'intention d'autoriser les magistrats belges, qui voudraient exercer des fonctions judiciaires en Congo, à prendre des congés de longue durée, sans perdre aucun de leurs droits à l'avancement.

C'est une réponse de tas au tas aux griefs des Anglais contre l'administration de la justice en Congo et contre leur prétention de faire juger leurs nationaux par les consuls britanniques. Aujourd'hui d'ailleurs, le magistrature congolaise est déjà composée d'anciens magistrats ou avocats belges ; mais elle doit être prochainement augmentée.

Croquis d'HENRIOT

— Un homme qui se noie et fait des signaux de détresse...

— Oui, mais c'est pas des signaux de franc-maçon... Je ne bouge que pour les fils de la Veuve, moi, parce que j'en suis...

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS

CÉRÉALES

Paris, 26 juin.

	Avoines Cours	Avoines Clôture	Seigles Cours	Seigles Clôture	Blés Cours	Blés Clôture	Farines Cours	Farines Clôture
Courant	18.40	18.40	14.50	14.50	21	21	27	27
Prochain	18.25	18.30	14.00	14.00	20.50	20.50	27.00	27.00
Juillet-août	18.10	18.10	13.75	13.75	19.50	19.50	27.00	27.00
4 derniers	14	14	14	14	20	20	27.00	27.00
Tendance	calme	calme	calme	calme	calme	calme	calme	calme
Stocks sacs	4.500		8.000		9.000		800	

Farines de consommation, 42.50-47 ; 1re marques, 49.50.

HUILES, ALCOOLS ET SUCRES

	Huile de lin Cours	Huile de lin Clôture	Huile de colza Cours	Huile de colza Clôture	Alcools Cours	Alcools Clôture	Sucres Cours	Sucres Clôture
Courant	42	41.75	48	47.50	48.75	48.75	27	27.25
Prochain	42.25	42.25	47.75	47.50	48.75	48.75	27.25	27.25
Juillet-août	42.25	42.25	48	47.50	48.75	48.75	27.50	27.50
3 octobre-...					50.50	50.50		
4 d'octobre-...							28.50	28.50
4 derniers	42	42.25	48.50	48.25	50.75	50.75	28.50	28.50
Tendance	calme		calme	calme	calme	calme	calme	calme
Stocks					11.000		5.000	

MARCHE DU HAVRE

28 juin

Désignation	Cotonnier	Cafés	Laines	Poivre Malabar	Poivre Saïgon
Juin 1904	72	12	46	55	155	50	48	50	46	--
Juillet	72	87	46	50	152	50	47	50	46	--
Août	72	87	46	50	152	50	47	50	46	--
Septembre	72	75	44	50	150	50	46	50	46	--
Octobre	66	75	44	50	151	50	46	50	46	--
Novembre	66	87	44	50	146	50	46	50	46	--
Décembre	66	87	44	50	151	50	46	50	46	--
Janvier 1905	66	87	42	50	150	50	46	50	46	--
Février	66	75	42	50	150	--	46	50	46	--
Mars	65	50	40	50	145	--	46	75	--	--
Avril	65	87	42	75	142	--	--	--	--	--
Mai	64	--	42	--	142	--	--	--	--	--
Tendance										
Stocks			2.000							

OBSERVATIONS. — Midi, calme. — Tendance : calme. — Cafés : 1er dangés, soutenus, 30 à 40 c. — Laines, inchangées, soutenues.

LE LAÉGUEUR-REVUE

ANNONCES A PRIX RÉDUITS

Offres et Demandes d'Emplois

Préceptorats — Cours & Institutions — Sertisseurs

Pensions de Familles — Ventes & Locations

Ventes de Fonds de Commerce

Objets d'Occasion — Demandes de Représentants

Aucune annonce ne peut être inférieure à deux lignes

Il n'est accepté ni initiales, ni poste restante

Accompagner toute demande de renseignements d'un timbre de 0 fr. 10 pour la réponse et tout ordre d'insertion d'un mandat-poste adressé :

à M. L. BERTRAUX 3, RUE BAYARD

aux bureaux du Journal

OFFRES D'EMPLOIS

Prêtre cy. cert. fortune s'occuper volont. de q.q. orphelins de 7 à 13 a. Ec. 534, Paris, 3, r. Bayard.

Pers. sér. 30 a. cav. cat. demandée p. tenir pens. bytère deux Oise. Ec. 585, Paris, 3, r. Bayard.

Dom. pour camp. dép. de l'Ouest, méc. sérieux jat. 1. cap. l. réf. Ec. 528, Paris, 3, r. Bayard.

Familin dem. bonne tout faire 35 fr. par mois aide p. fem. méc. Hénin, 80, r. Verrerie, Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

Missionnaire serait chapelain, instruirait jeune enfant, voyagerait avec jeune homme. Exc. références. Ecrire 625, Paris, 3, rue Bayard.

Jeunesse, 30 ans, désire place de gérant de culture, b. référ. Ec. 580 Paris, 3, rue Bayard.

Jeune homme, 30 a., pas sérieusement, bon à tout faire dem. pl. d. collège ou instit. relig. d. Paris, prov., ou étranger. Ec. 532 Paris, 3, rue Bayard.

Nurse gouvernante, 29 ans, Wents posit. Highest réf. L.20.—C.O.38.St.John's wood Road London.

Quinquagénaire, 60 ans, dés. pl. av. fem. de ch., gag. 45 fr. B. réf. Paris, prov. Marie, 27, r. de Seine.

PRÉCEPTORATS

Prêtre, 45 ans, demande préceptorat France ou Etranger. Ecrire 539 Paris, 3, rue Bayard.

Prêtre connaissant l'allemand et ayant relations à Cologne accept. y accomp. jeunes gens p. les instruire d. fam. cath. dignes confiance. Ec. M. P. Maurepas, 39, rue des Salenques, Toulouse.

COURS ET INSTITUTIONS

Coin Pigier, 66, rue de Rivoli, 66, Paris. Préparation à la pratique des affaires : commerce, comptabilité, sténographie, dactylographie, calligraphie, langues étrangères, correspondance commerciale. Cours sur place ou par correspondance. (Section des dames : 5, rue Saint-Denis, 5). Placement gratuit des élèves. — Diplômes.

Berck-plage, villa Ste-Austreberthe, institution pour jeunes garçons, ouverte toute l'année, chambres séparées, S'adres., chanoine Mucquet.

PENSIONS DE FAMILLE

Maison recommandée, pension de famille premier ordre, 13, rue du Cherche-Midi. (Près Bon-Marché et Luxembourg) 7 à 12 francs par jour.

En Suisse pens. à part. de 5 fr. pour enfants et fem. centre d'excurs. sur lac de Lucerne parc splend. Hyd. canet. S'adr. à Mme la Sup. de la villa Saint-Charles à Vordermeggen (Suisse).

Visby, hôtel Fénelon et de Normandie, près la source de l'Hôpital, prix très modérés.

Un clergé et fam. cath. recom, à Bruxelles, hôtel rest : Banque, 17, r. Bois-Sauvage. Serv. soigné Prix mod. De Tollenaere et Leinweber, propr.

Maison de retraite Jouarre (Seine-et-Marne). Prix annuel de la pens. en dort. commun, dep. 650 fr. ; en chambre partic., dep. 900 fr. Les pens. jouissent d'une liberté complète. Etablis. ouvert de 5 h. m. à 9 h. s. cond. spéc. p. infirmes. P. reas., s'ad. à M. l'économe de l'établis.

VENTE DE PROPRIÉTÉS

A vendre grande maison neuve ayant tout confort moderne avec très grand jardin situé à quelques min. des 2 gares du Vardon (Haute-Italie), position élevée, climat très salubre, convenv. à collège, commun. religieuse. Prix très convenable. Ecrire 514, Paris, 3, rue Bayard.

Mouscron (Belgique), frontière française. A vendre belle maison du campagne avec parc 4 000 m., carrés maison de concierge, écurie et remise. S'adresser à M. Bassebert, notaire.

A vend. cause décès propriété et 34 hec. terre, 1 pr. pare et bois, b. condit. Ec. Mme Vve Marcou, Jard-les-Mœurs, près Sampigny (Meuse).

A vendre envir. Bergame (Ital.), jolie propriété avec chapelle en colline. Prix 50 000 convenant Congrégation. Ec. 518, Paris, 3, rue Bayard.

LOCATIONS

A louer pour vacances ville meublée avec grand jardin à Precy-sur-Oise, à proximité de Chantilly, 2 400 fr. Ec. 531, Paris, 3, rue Bayard.

A louer saison été à Sautens (Jura), pays de pêche et de chasse, six pièces meublées. Provisions sur place. Prix modérés. S'adresser Joseph Pierre, à Souteus (Jura).

OCCASIONS

Achat de vieux jouets, même brisés. Lognin, 6, rue du Faubourg-Montmartre, Paris, IXe.

Orgues à tuyaux : puissance et expression considérables par dispositions nouvelles depuis 2 000 fr. Abbé Tronchet, Nogent-le-Rotrou.

CALVITIE GUÉRIE !

VIN 68

BONS & FORTS CHEVAUX

POUDRE LAXATIVE ROCHER

LES CENTIMES BLANCS

BOURSE DE PARIS (26 juin — 26 juin)	Précédente clôture	Dernier cours
FONDS D'ÉTAT FRANÇAIS		
3 % comptant	97	97
3 % terme	97	97
3 % amort. comptant	99	99
3 % amort. terme	99	99
DETTE DE VILLES		
Ville 3 %	356	356
— 1869 3 %	448	448
— 1875 3 %	415	415
— quarts	107	107
— 1875 4 %	520	520
— 1876 4 %	522	522
— 1880 3 1/2 %	376	376
— 1880 3 %	96	96
— quarts	373	373
— 1886 3 1/2 %	99	99
— quarts	415	415
— 1886 3 %	100	100
— quarts	448	448
— 1904 3 1/2 % (Métropol.)	99	99
— 1904 3 %	100	100
EMPRUNTS DES COLONIES		
Tonkin 6 %	474	474
Tonkin 3 1/2 %	76	76
Madagascar 3 1/2 %	86	86
Indo-Chine 5 1/2 %	400	404
VALEURS FRANÇAISES		
Banque de France	3600	3670
— de Paris	1150	1150
— Transatlantique	420	420
Compagnie Algérienne	1700	1705
Crédit foncier d'Algérie	600	601
Crédit Foncier	500	499
Commanditaire 1879	470	470
— 1880	470	470
Comptoirs 1875	500	500
Comptoirs 1881	504	501
Foncières 1879	444	445
— 1880	471	471
— 1884	80	80
Commanditaire 1887	1000	1000
— 1889	465	466
Foncières 1890	471	475
Comm. 1891 libéré	464	464
Foncières 1895	600	602
Bons de 500 fr. 1887	50	50
Bons de 100 fr. 1888	53	53
Banque hyp. de France	547	547
— — — 1884	436	436

VALEURS FRANÇAISES	Précédente clôture	Dernier cours
Crédit industriel	[illegible]	[illegible]
Docks Marseille	[illegible]	[illegible]
Crédit lyonnais	1113	1120
Crédit mobilier	91	91
Soc. Foncière lyonnaise	315	315
Société générale	604	605
Banque internationale	150	[illegible]
Rand. de l'Union parisienne	554	553
Rand. Société générale	140	141
Immeubles ordinaires	117	117
— ordin. 4%	128	[illegible]
Bons à Gaudin actions	670	665
— obligations	448	448
Départementales actions	677	680
— obligations 3 %	420	420
— — 3 % remb.	420	420
Ch. Nord. oblig. 3 %	420	420
Est Algérien actions	640	640
— obligations	430	430
Est actions	985	986
— jouissance	990	990
— obligations 3 %	365	368
— — 3 %	450	450
— Nouvelles	411	412
— — 3 1/2 %	446	446
Oblig. Grande-Ceinture	1913	1910
Lyon actions	1265	1265
— oblig. 3 % 1856	450	449
— — 3 %